

IDRC - Lib.

104461

Chapitre 12

L'information, outil de transformation



La dimension sexuelle

Groupe de travail du CRDI sur le genre et l'information¹

L'acquisition de connaissances constitue la première étape vers le changement, qu'il soit d'ordre technologique, social, économique, culturel, juridique ou politique. L'information est le catalyseur, le moteur et le produit de ce processus évolutif. Les systèmes d'information, officiels ou officieux, jouent inévitablement un rôle central dans notre vie. La circulation de l'information et les technologies de l'information et des communications font partie intégrante de la science et de la technologie. L'évolution de ces technologies de l'information et des communications façonne profondément les activités humaines.

Nous nous trouvons au cœur même d'une transformation économique et sociale dont nous ne saisissons pas toutes les répercussions (Rosell, 1992). Cette transformation procède de l'interaction des dynamiques sociale et technologique : progrès en gestion de l'information et en télécommunications et liens accrus entre ces deux secteurs ; rôle et rayonnement intensifiés des médias ; spécialisation plus marquée dans une économie davantage fondée sur le savoir et les changements connexes dans l'organisation du travail ; interactions rapides entre organismes du monde entier ; accessibilité considérablement accrue de l'information. Cette transformation donne lieu à ce qu'on appelle la « société de l'information ».

Tout porte à croire que la tendance se poursuivra, mais tout le monde n'en retire pas des avantages égaux. Malgré le potentiel qu'a l'information de modifier les attitudes et comportements et d'habiliter les groupes défavorisés et malgré les investissements massifs du Nord dans les technologies de l'information et des communications, deux lacunes majeures subsistent. En premier lieu, la majorité des retombées positives de la révolution de l'information ne s'appliquent pas aux femmes et la société de l'information fait généralement abstraction des questions liées

¹ Le Groupe se compose de Martha B. Stone, Guy Bessette, David Balson, Bev Chataway, Atsuko Cooke, Paul McConnell, Martha Melesse, Tavinder Nijhawan et Pat Thompson.

STONE
NO. 104461

à la différenciation sexuelle (Jansen, 1989). En second lieu, seules quelques recherches ont examiné la situation des femmes et la transmission de l'information dans les pays en développement.

Eu égard au lien qui existe dans les pays en développement entre la différenciation sexuelle, d'une part, et la science et la technologie, d'autre part, il ne faut pas perdre de vue que la « technologie » comprend non seulement les innovations matérielles, mais aussi les produits sociaux et culturels de l'expérience humaine à travers les siècles (Stamp, 1989). De plus, on a tendance à sous-estimer le rôle significatif que jouent déjà les femmes dans de nombreux secteurs d'activité scientifique (p. ex. l'agriculture et la santé). Même si relativement peu de travaux ont porté sur les rapports entre l'information, la différenciation sexuelle, le développement, la science et la technologie, le domaine de l'information et des communications :

- ♦ influe sur ce que les femmes (et des hommes) des pays en développement apprennent concernant la science et la technologie et les mécanismes d'apprentissage ;
- ♦ devient une composante de plus en plus importante de la science et de la technologie : les technologies de l'information et des communications ont le potentiel d'améliorer, notamment, l'apprentissage, l'interaction et la participation des femmes (et des hommes) ;
- ♦ a des répercussions importantes pour les femmes (et les hommes) pour ce qui est de l'emploi, de l'éducation, de la formation et d'autres aspects de leur vie.

Par conséquent, les répercussions et les possibilités que représentent pour les femmes les services et systèmes d'information, ainsi que les innovations technologiques connexes, présentent des occasions de recherches, de politiques et d'interventions fort nombreuses, en particulier dans les pays en développement.

Dans les sections qui suivent, nous traitons de plusieurs questions de recherche qui concernent, par leur dimension pratique ou stratégique, les femmes fournisseuses ou utilisatrices de l'information. À titre de fournisseuses, leur contribution peut aller du partage des pratiques traditionnelles au sein même de la collectivité à l'adhésion officielle à la communauté professionnelle de l'information et des communications. En tant qu'utilisatrices, peu importe où elles se trouvent, les femmes ont des besoins que pourrait combler un meilleur accès à l'information, ressource réutilisable la plus abondante au monde. Cependant, ces deux rôles ne sont pas pleinement exploités. Le savoir indigène jouit-il de la reconnaissance qui lui revient ? Les femmes ont-elles des possibilités égales d'emploi dans le domaine de l'information ? Ont-elles facilement accès à l'information dont elles ont besoin ? Sont-elles bien servies par les médias ? Sont-elles prêtes à profiter au

maximum des nouvelles technologies ? Selon les données recueillies, la réponse à ces questions est invariablement négative. Le transfert de l'information se fonde sur des hypothèses de plus en plus douteuses. Nous avons besoin d'une nouvelle orientation pour permettre à toutes les femmes du monde de devenir des membres égaux et à part entière de la société de l'information.

Lorsque l'on tente de déterminer l'étendue d'un domaine aussi pluraliste que la gestion de l'information et des communications, certains éléments épiètent inévitablement sur d'autres disciplines. C'est le cas surtout dans les secteurs de l'emploi, de l'éducation et de la formation. Par conséquent, nous mettrons l'accent sur l'accessibilité, l'utilisation et le contrôle de l'information, ainsi que sur les technologies de l'information et des communications. Malgré cette délimitation, l'étendue du domaine demeure immense, englobant les communications sur le développement, les organes parallèles de communication, la radiodiffusion et la télédiffusion, les centres d'information ruraux, les bibliothèques, les réseaux informatiques, l'Internet, de même que leurs combinaisons et interactions multiples.

Dans le secteur de l'information et des communications, les politiques et interventions doivent porter sur un ensemble fondamental de thèmes interreliés : besoins des utilisateurs, contenu, format, accès, contrôle des systèmes, utilisation et effets. Il faut explorer chaque thème de concert avec les parties concernées du réseau d'information. Les sujets de recherche précis et leurs répercussions politiques se classent en deux catégories de base :

- ♦ *Environnement de l'information – le message* : De quel type d'information a-t-on besoin ? Est-ce que tout le monde y a accès ? Les différences entre les sexes sont-elles prises en considération ?
- ♦ *Technologies habilitantes – les médias* : A-t-on accès à des réseaux électroniques, à des micro-ordinateurs, à des systèmes multi-média et à des postes de télévision ? Dans l'affirmative, sont-ils adaptables et faciles à utiliser ? Quelles sont leurs répercussions ? Les femmes ont-elles accès aux processus décisionnels régissant l'emploi, l'éducation, la formation, la technologie, et ainsi de suite ?

L'environnement de l'information

Déterminer les besoins et exigences

Pour définir le concept d'information ou, plus précisément, celui de l'information valable, il faut analyser l'organisation des droits dans les relations de pouvoir d'une société. Ce qu'une société donnée considère

comme de l'information valable est souvent produit et diffusé sous le contrôle parfois exclusif d'une poignée de puissances politiques et économiques (Foucault, 1980).

Le contenu et le format de l'information transmise aux femmes sont habituellement décidés sans que celles-ci soient consultées. Dans les pays à faible revenu, par exemple, les femmes sont confinées à une situation de dépendance politique et économique envers les hommes de leur vie : leur père pendant l'enfance ; leur mari pendant la vie de couple ; leur frère pendant le veuvage. Comparativement aux hommes, elles détiennent peu de pouvoir aux paliers local, national et international et doivent laisser à d'autres le soin de déterminer les connaissances dont elles ont besoin, en particulier dans le domaine de la science et de la technologie (Stamp, 1989, p. 46-47). Dans les pays en développement tout comme dans les pays industrialisés, seul l'homme a voix au chapitre, et la femme ne peut généralement pas choisir l'information dont elle a besoin. Les femmes reçoivent-elles, somme toute, de l'information pertinente ? Comme c'est souvent le cas, l'information ne répond malheureusement pas à leurs besoins ni à leurs aspirations.

Les femmes et les hommes ont des besoins différents en matière d'information qui dépendent de leur vécu. Ces différences se reflètent souvent dans le langage employé (Anand, 1993) :

Les hommes et les femmes peuvent s'exprimer dans un langage différent qu'ils croient pourtant avoir en commun. Ainsi, des termes similaires sont employés pour décrire des conceptions disparates de soi et des relations sociales. Étant donné qu'il y a un chevauchement entre le vocabulaire moral de ces deux langages, il y aussi un fort potentiel d'erreurs de traduction, créant par le fait même des malentendus qui entravent la communication et limitent la coopération et la sollicitude investies dans les relations.
(traduction libre)

Les besoins des femmes en matière d'information ne peuvent être compris et comblés que si elles participent activement à leur détermination et à la sélection des mécanismes les mieux adaptés à la diffusion de cette information. Ce n'est qu'au moment où les femmes recevront des renseignements convenant à leurs besoins qu'elles pourront s'adonner à des activités pour leur propre bénéfice, celui de leur famille et celui de leur collectivité. Les femmes doivent avoir la chance de se faire entendre, mais aussi d'être comprises.

L'habilitation passe par l'information

L'accès à l'information est une source de pouvoir qui permet de surveiller l'application des politiques, de s'intégrer à des groupes de pression, d'apprendre, de collaborer, de militer et de réagir aux projets de loi. C'est

également l'un des plus puissants moteurs du progrès social et économique.

La démocratisation de la société et l'élimination de la pauvreté se concrétiseront uniquement si les hommes et les femmes jouissent d'un accès égal aux services et aux ressources dont ils ont besoin pour accomplir leurs tâches productives. La démocratie implique la connaissance de ses choix et la prise de décisions et, partant, est tributaire de la quantité d'information dont on dispose et de la facilité d'accès à ces renseignements. Jusqu'à aujourd'hui, une combinaison de facteurs a empêché les femmes d'avoir un accès égal à l'information dont elles ont besoin et, par conséquent, de participer activement à la transformation de la société.

À l'instar de la différence dans les besoins en information, le langage employé peut limiter l'accès des femmes à l'information. La façon particulière qu'ont les femmes de communiquer dénote en fait une vision différente de l'existence. Tant et aussi longtemps que cette vision ne sera pas reconnue au même titre que celle des hommes, le langage ne pourra pas être considéré comme une réalité objective. De plus, la volonté de s'exprimer et de parler leur propre langage définira ce que les femmes veulent entendre et apprendre.

Toute technologie pertinente a le potentiel de transformer pour le mieux l'existence des femmes. Pourtant, ces dernières ont un accès relativement restreint à l'information sur la technologie, surtout dans les régions rurales. Leurs voies d'accès à l'information sont moins nombreuses que celles des hommes ; même si elles bénéficient d'un accès égal, beaucoup de femmes sont analphabètes et ne peuvent consulter de documents imprimés. Cependant, *il est possible* de communiquer avec ces femmes, puisqu'on a réussi à renseigner de nombreuses femmes des régions rurales sur la planification familiale, la santé et la nutrition (CTIF et UNIFEM, 1990).

Pour que les femmes puissent exercer un plus grand contrôle sur les services d'information et qu'elles aient davantage accès à ces renseignements, le Centre de la tribune internationale de la femme (CTIF) a formulé un ensemble de questions (CTIF, 1990) :

- ♦ Comment peut-on assurer la diffusion rapide et continue de l'information ?
- ♦ Quelle institution convient le mieux pour s'en occuper ?
- ♦ Sur quoi peut-on se baser pour déterminer le type d'information dont une femme a besoin pour prendre une décision éclairée au sujet de la technologie ?
- ♦ Qui peut commencer à réorganiser l'information et de quelle façon ?

- ♦ Quels types de liens doit-on établir entre les institutions pour garantir qu'un flux continuuel d'information brute ou transformée se rende véritablement aux femmes des milieux ruraux ?

La forme que prendront l'information et les moyens de diffusion dépend du contexte local. Le succès du processus global de communication repose sur la participation active des femmes à la conception et à la mise en œuvre des initiatives de diffusion.

La relation entre les femmes et les médias a fait l'objet de multiples études, mais ce mécanisme est rarement utilisé pour transmettre l'information scientifique et technologique pertinente. Rappelons encore une fois la nécessité d'examiner la situation socio-économique des femmes avant de choisir le média qui semble le plus efficace.

Dans la plupart des pays à faible revenu, les renseignements diffusés par les médias ont un rayonnement et un pouvoir considérables. Les médias comprennent la radio, la télévision et les journaux. La radio-diffusion domine sur le plan de l'efficacité, car l'appareil se vend à prix abordable et le message est clair même pour les personnes analphabètes. En outre, les coûts de production et de transmission radiophoniques sont peu élevés et les émissions peuvent être captées dans les régions relativement éloignées. La radio peut aussi servir à l'éducation parascolaire, au télé-enseignement et à la transmission d'information sur les innovations techniques et sur d'autres activités reliées au développement.

À l'heure actuelle, les effets de la télévision sont quelque peu limités car le téléviseur est moins abordable que la radio, son rayonnement géographique est moins étendu et la diffusion se limite généralement aux régions urbaines. L'utilisation d'un téléviseur nécessite également l'accès à l'électricité, qui est impossible pour bien des gens. Cependant, ce média gagne du terrain et a une influence exceptionnellement puissante sur les téléspectateurs. La télévision est de plus en plus utilisée dans les pays en développement, ce qui devrait favoriser une recherche et une intervention opportunes. De leur côté, les films et les vidéos peuvent avoir une influence positive, mais ils sont utilisés moins souvent que d'autres médias. Ainsi, la vidéo permet aux femmes d'enregistrer leurs expériences positives et de faire connaître leurs préoccupations par rapport au développement. Dans certains pays en développement, le diaporama coûte moins cher et convient mieux à la situation. Comme outil d'enseignement, il engage relativement peu de frais et s'adapte facilement à diverses situations.

Pour les femmes qui savent lire et écrire, les médias les plus influents sont les documents imprimés, en particulier les rapports axés sur les questions féminines. Il existe une mine de magazines, de bulletins, de brochures et d'autres documents, dont un grand nombre sont rédigés dans la langue et selon le contexte locaux.

Certains s'inquiètent de la tendance des médias grand public et des organes de communication à dominer, stéréotyper ou présenter sous un faux jour les femmes et leurs préoccupations, voire à en faire

abstraction. Cette tendance résulte en grande partie de la nature et des caractéristiques des médias grand public et de ceux qui en assurent le contrôle, en définissent le mandat et en fixent les objectifs. Les médias écrits et électroniques grand public ont le pouvoir de modifier du jour au lendemain l'opinion des gens. Ils ont également le pouvoir de légitimer l'information à portée restreinte et insignifiante, mais aussi les nouvelles les plus dignes de mention.

Dans nombre de pays en développement, les « moyens parallèles de communication » sont ceux qui réussissent le mieux à atteindre les femmes. Ces moyens comprennent le théâtre de rue, les spectacles de marionnettes, la danse et la musique. La différence entre les deux formes de communication, médias grand public et moyens parallèles de communication, tient plutôt au traitement, au style et au contenu du message qu'à la formule utilisée.

La participation des femmes

Dans un monde où la différenciation sexuelle est définie par la culture, les femmes sont généralement tenues à l'écart de la technologie véritable (van Zoonen, 1992). Autrement dit, les occupations des femmes sont habituellement définies comme des activités distinctes de la technologie. En outre, bien que les femmes participent activement au processus de développement, on fait souvent abstraction de leurs connaissances car leur rôle productif ne s'inscrit pas dans les modèles économiques établis. À l'invisibilité du savoir détenu par les femmes s'ajoute un préjugé qui les confine à un rôle d'utilisatrices, et non de productrices, de l'information. C'est pourquoi on aborde souvent le développement de la technologie sans consulter les femmes, même si elles risquent de l'utiliser ou d'en subir les répercussions. Lorsqu'on évoque le thème des femmes et du développement technologique, la formule « technologie adéquate » revient souvent. Pourtant, la technologie qui ne reconnaît pas et ne prend pas en compte les différences entre les sexes est souvent inadéquate. Qui détermine quelle technologie est « adéquate » et quels intérêts sert-elle ? (Stamp, 1989, p. 50)

Les femmes ont besoin de renseignements sur les nouvelles technologies, mais aussi de moyens de partager l'information dont elles disposent déjà. À cette fin, il faut examiner la signification culturelle de la science et de la technologie dans une société donnée, en particulier si l'on souhaite arriver à des stratégies de changement efficaces. Les valeurs associées aux pratiques technologiques ont généralement une connotation masculine, ce qui soulève d'importantes questions. Comment la différenciation sexuelle est-elle exprimée dans la technologie ? Quelles sont les répercussions de la technologie sur les relations entre les sexes ? Quels sont les effets des valeurs qui sous-tendent la technologie sur la société et les relations entre les sexes ?

L'une des questions actuellement à l'étude, le savoir indigène, concerne directement les connaissances détenues par les femmes. Foucault (1980) parle d'ailleurs d'une « insurrection de connaissances asservies ». Il s'agit ici du savoir historique que l'on a enfoui, déguisé, qualifié d'inadéquat ou insuffisamment développé, c'est-à-dire ces connaissances primaires et naïves, situées au bas de l'échelle hiérarchique du savoir cognitif et scientifique. Cependant, le débat actuel reconnaît la valeur du savoir que l'on a déjà qualifié de local, décousu, banal et illégitime et que l'on appelle désormais « savoir indigène ». Dans la plupart des sociétés, les femmes sont les principales détentrices de ce type de savoir.

Éducation, formation et sensibilisation

L'éducation et la place des femmes dans le domaine de l'information sont largement tributaires de l'accès à des renseignements adéquats. D'entrée de jeu, il est essentiel de sensibiliser les femmes et les hommes aux normes et aux contraintes qui empêchent actuellement les femmes d'arriver à l'égalité sociale. Tous les échelons de la société doivent élaborer des stratégies dans ce sens. En outre, l'éducation des femmes dans les secteurs de la gestion de l'information, de la technologie et de l'élaboration de politiques leur fera prendre conscience des enjeux de ces domaines et leur permettra de saisir, d'organiser et d'échanger l'information pour leurs propres fins. Il faut également encourager les femmes à étudier et à faire carrière en radiodiffusion, en télédiffusion, en journalisme, en communications et dans des domaines semblables.

Comment peut-on assurer aux femmes un rôle efficace et équitable dans le secteur de l'information et des communications ? Ce sont *les femmes* qui doivent définir l'information dont elles ont besoin et les moyens adéquats de l'obtenir. En fait, les femmes ont besoin des mêmes ressources et du même soutien dont ont bénéficié les hommes, mais elles doivent les obtenir d'une façon qui convient à leur mode de vie. Par ailleurs, il ne suffit pas d'arriver simplement à l'égalité en matière de technologie : une fois que les femmes auront voix au chapitre, elles devront aussi se faire entendre. À cette fin, les hommes ont le devoir de reconnaître la situation des femmes et de chercher à les comprendre, d'où la nécessité d'examiner la façon dont l'information sur les femmes est transmise aux hommes. Souvent, les hommes qui jouissent d'influence et d'un pouvoir décisionnel savent très peu de choses sur les femmes que toucheront leurs politiques. Si ces dernières aspirent réellement à l'égalité dans le domaine de l'information et des communications, les renseignements diffusés sur les femmes et par les femmes doivent se rendre aux hommes également.

Technologies habilitantes

L'environnement technologique de l'information

Plusieurs recommandations formulées dans *Les stratégies prospectives d'action de Nairobi pour la promotion de la femme* (ONU, 1985b) portaient sur les technologies de l'information et des secteurs connexes. Cependant, quelque dix années plus tard, on reconnaît généralement que ce document, malgré son exhaustivité, était trop ambitieux et trop vague et, partant, inefficace. On cherche toujours des moyens innovateurs de renforcer le rôle de la femme, autant comme participante au développement que comme bénéficiaire. Les nouvelles technologies de l'information et des communications peuvent beaucoup contribuer à la réalisation de cet objectif. Il reste beaucoup de pain sur la planche même si, depuis une dizaine d'années, les femmes sont plus portées à utiliser ces technologies, qui servent de plus en plus à la communication et à l'échange de renseignements.

En général, on constate un pourcentage plutôt faible de femmes qui emploient les technologies de l'information, que ce soit au travail ou à l'école. Cette situation s'observe autant dans le Nord que dans le Sud. À l'échelle internationale, les possibilités d'emploi pour les femmes en télécommunications ou dans le domaine plus vaste des technologies de l'information sont quasi inexistantes. Qui plus est, la proportion de femmes travaillant en télécommunications a tendance à diminuer plus on monte dans la hiérarchie.

L'automatisation est particulièrement alarmante car elle accroît le chômage chez les femmes. On automatise maintenant les opérations d'assemblage à forte densité de main-d'œuvre (traditionnellement féminine), en particulier dans les pays à faible revenu. De plus, ce sont habituellement les hommes qui reçoivent la formation et apprennent à utiliser les nouveaux logiciels. Dans les pays nouvellement industrialisés de deuxième génération, le secteur de la programmation informatique est dominé par les hommes et les femmes y ont un accès limité.

La dévalorisation du travail de bureau est tout aussi préoccupante, car on associe au sexe masculin les compétences en informatique et en développement technologique. En général, les femmes qui travaillent sur ordinateur occupent des postes à faible rémunération ; les emplois qui exigent des compétences supérieures en informatique et en technologie sont surtout occupés par des hommes. Dans ce domaine, il semble que les hommes aient la chance de gravir les échelons, tandis que les femmes se restent au bas de l'échelle.

Dans le secteur public, la recherche sur la différenciation sexuelle et les technologies de l'information et des communications confirme que les femmes qui utilisent les ordinateurs occupent des emplois mal rémunérés et moins prestigieux et que la technologie ne s'applique pas nécessairement aux pratiques des femmes (Frissen, 1992, p. 37-38).

Étant donné l'influence des technologies de l'information, l'exclusion partielle des femmes pourrait les marginaliser encore davantage. En outre, les technologies de l'information et des communications créent de nouveaux types d'emplois mal rémunérés chez les femmes (p. ex. l'assemblage de pièces électroniques ou les services de relève téléphonique) qui accentueront la division traditionnelle du travail selon le sexe (Frissen, 1992).

Contraintes et obstacles

Partout dans le monde, on introduit actuellement des technologies micro-électroniques ou informatiques dans des milieux où l'égalité sexuelle n'est pas réalisée ni même encouragée. On considère souvent que les pratiques technologiques, y compris les nouvelles technologies de l'information, sont du ressort des hommes et on décourage donc les femmes à les utiliser (Frissen, 1992, p. 31-32). Des études documentent d'ailleurs l'utilisation minime des ordinateurs par les femmes, par exemple, chez les filles qui suivent des cours de mathématiques ou de sciences ou encore dans les laboratoires d'informatique des universités (Light, 1994, p. 1).

La formation en informatique met rarement l'accent sur les sujets et les approches qui touchent directement les femmes, mais l'avenir semble prometteur. En 1984, en effet, un sondage effectué le premier jour d'un cours d'introduction à l'informatique conçu pour les étudiants en administration des affaires a fait ressortir des différences marquées d'attitude entre les hommes et les femmes. Ces dernières, en effet, étaient beaucoup plus craintives que les hommes à l'idée d'apprendre l'informatique. Cependant, un sondage mené en 1993 n'a mis en lumière aucune différence statistiquement significative entre les réactions des hommes et des femmes ; en fait, les hommes commençaient à se sentir davantage appréhensifs (Callan, 1994). Même si cette étude a été effectuée dans le Nord, elle remet en question certaines présomptions concernant l'attitude des femmes envers les technologies de l'information et des communications. De toute évidence, les contraintes et les obstacles ne sont pas insurmontables.

Contrôle et accessibilité des nouvelles technologies

Jusqu'à maintenant, les femmes ont contribué beaucoup moins que les hommes aux nouvelles technologies de l'information et des communications. Pourtant, on ne peut déterminer le contrôle, l'accès et les droits qu'elles ont au regard de ces nouvelles technologies en se contentant d'évaluer dans quelle mesure elles utilisent celles-ci. Il faut plutôt examiner un grand nombre de facteurs interreliés. Bon nombre des obstacles

que les femmes rencontrent découlent des attentes associées de longue date aux stéréotypes concernant les rôles et les comportements sexuels.

Il semble que les femmes acquièrent progressivement un meilleur contrôle sur les récentes technologies de l'information, de même qu'un accès et des droits accrus à ces technologies. Les modes d'interaction des usagers d'une technologie peuvent modifier les rôles sexuels qui lui sont associés. Le téléphone, par exemple, fut conçu à l'origine pour le milieu des affaires, puis est devenu un moyen de communication dont se servent les femmes isolées. De la même façon, les télécommunications informatisées peuvent être remaniées à l'intention des utilisateurs et ainsi faciliter les liaisons entre les femmes (Light, 1994, p. 4).

Parmi les femmes qui bénéficient de technologies remaniées en fonction des usagers, l'accessibilité et le contrôle des nouvelles technologies de l'information et des communications se buttent cependant à des facteurs concrets.

- ♦ Il faut déterminer si un réseau doit être offert au public ou uniquement à des abonnés, s'il y a des terminaux publics et des séances de formation, et si l'utilisation du réseau est régie par un groupe qui en établit les politiques. Le National Women's Agenda Satellite Project, par exemple, a été retardé parce que la NASA avait son mot à dire sur les thèmes abordés.
- ♦ Les utilisateurs éventuels ne disposent pas toujours de la structure nécessaire, comme l'accès à un ordinateur ou à une ligne téléphonique, de l'encouragement d'organismes parrains, des connaissances et des ressources pertinentes.
- ♦ La langue peut aussi entraver l'accès des utilisateurs. Dans le cas d'un réseau international de femmes, la traduction et la médiation dans les langues régionales est peut-être coûteuse, mais n'en est pas moins vitale.
- ♦ La connexion à des réseaux étendus comme l'Internet engage énormément de dépenses dans les pays en développement ; par conséquent, les groupes de discussion axés sur la différenciation sexuelle sont généralement installés dans des établissements d'enseignement du Nord et privilégient les intérêts du milieu universitaire. En fait, on craint sérieusement que l'accès aux réseaux rende l'information plus coûteuse et élargisse le fossé entre les personnes qui ont les moyens de s'abonner et celles qui ne les ont pas. Le transfert de la technologie et le soutien des organismes contributeurs représentent donc des facteurs essentiels pour éviter de marginaliser les plus pauvres en information.

Le courrier électronique est une technologie que les femmes peuvent exploiter pour son côté pratique. C'est un média important, car

il constitue un mode de communication plus « horizontal » par rapport à d'autres voies de communication « hiérarchiques ». Pour beaucoup, il s'agit d'un excellent moyen de communication en raison de son coût relativement abordable et de sa rapidité supérieure à celle des autres modes de communication. Lorsqu'on doit transmettre une idée dans des endroits éloignés et recevoir des commentaires en respectant une échéance serrée, l'efficacité du courrier électronique prend toute sa valeur. Les communications par ordinateur ont le potentiel d'habiliter les femmes dans leurs collectivités de trois façons (Light, 1994, p. 5-6) :

- ♦ Elles facilitent l'interaction et la prise de décisions en groupe.
- ♦ Elles mettent l'accent sur le message et non sur des détails superflus concernant son auteur.
- ♦ Elles simplifient l'organisation politique par l'économie de temps et d'espace qu'elles entraînent.

Selon les groupes de femmes, la formation de réseaux diminue le sentiment d'isolement et habilite les femmes d'une façon qui n'est pas contraignante. Au sein des collectivités, les réseaux permettent de faire entendre nos opinions. Malheureusement, pour certaines personnes, cette voie de communication peut mener à une « surdose » d'information. De plus, dans les pays à faible revenu, un nombre relativement faible de femmes sont en mesure de profiter de ces technologies car elles ne disposent pas toujours des ressources et de la structure nécessaires.

Cependant, au cours des cinq dernières années, l'accessibilité des nouvelles technologies de communication s'est améliorée. Quelques ONG constituées de femmes s'intègrent mieux aux réseaux, y compris dans les pays en développement. Les organismes communautaires du Sud acquièrent, par le fait même, la possibilité d'intervenir pour la première fois dans les débats nationaux et internationaux. Les réseaux informatiques peuvent donner aux femmes la chance de participer aux processus décisionnels et aux structures hiérarchiques qui les concernent. Citons, à titre d'exemple, le succès du réseau électronique des ONG (NGONet), formé à l'occasion de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement tenue à Rio de Janeiro en 1992. L'Association for Progressive Communications, réseau international se consacrant aux besoins des ONG en matière d'information et de communications, a joué un rôle clé dans ce projet et a participé aux préparatifs de la Sixième conférence mondiale sur les femmes. Les groupes de femmes peuvent tirer de précieuses leçons de ces projets initiaux et ainsi profiter pleinement des avantages de la technologie des réseaux.

Éducation et formation

La sous-représentation des femmes dans le milieu de l'éducation technique constitue l'un des principaux facteurs qui les empêche de travailler en télécommunications. L'éducation dans ce domaine semble en effet

axée sur les besoins et aspirations des hommes. Même si le sexe n'est pas à proprement parler un critère d'admission, la discrimination sexuelle influe, dans une large mesure, sur la motivation de s'inscrire aux programmes techniques et d'y demeurer.

Une proportion relativement faible de femmes fait des études supérieures en informatique. De nos jours, les technologies de l'information peuvent révolutionner le monde par leurs effets stimulants sur l'économie et la production. Les femmes ont beaucoup à offrir, et c'est pourquoi nous devons approfondir les raisons pour lesquelles elles sont absentes de ce domaine.

Les occasions de formation en informatique sont moins nombreuses pour les femmes que pour les hommes. Même si leur accès aux ordinateurs et à la formation en informatique s'est considérablement accru, les femmes s'en servent plutôt pour s'adapter aux changements dans leur milieu de travail que pour répondre à leurs propres besoins.

Pour améliorer de façon constructive les compétences des femmes en informatique, il faut notamment s'éloigner de la formation traditionnelle et élaborer des programmes axés sur des questions qui touchent davantage les femmes. À l'heure actuelle, les programmes et la formation en informatique s'appliquent rarement à la situation et au travail pratique des femmes. Il faut aussi augmenter le nombre de formatrices, surtout pour les apprenantes qui s'initient aux ordinateurs.

La formation en informatique offerte aux femmes doit se faire sous trois modes : utilisation des ordinateurs, notamment dactylographie, clavier, concepts de base, systèmes d'exploitation et logiciels ; réseautage, courrier électronique et babillards électroniques ; formation assistée par ordinateur qui, grâce à un logiciel, permet à l'apprenante de suivre une leçon ou une présentation à l'écran et d'intervenir selon les instructions du logiciel. Quel que soit le mode de formation choisi, les femmes ont besoin d'une forme de soutien qui les aide à surmonter les stéréotypes négatifs associés à la technologie informatique. La formation doit donc être complète, continue et ouverte aux préoccupations des femmes.

De manière plus générale, les programmes d'approche, les services d'aide, les menus d'aide à l'écran et les logiciels conviviaux sont essentiels à l'utilisation accrue des nouvelles technologies de l'information par les femmes. Dans les pays pauvres, par ailleurs, cette technologie peut paraître « étrangère » et peu adaptable aux besoins locaux. Pourtant, une fois que la technologie est comprise par quelques personnes et employée par un grand nombre de gens dans les pays en développement, elle devient apprivoisée, courante, non intimidante et donc facilement adaptable aux besoins particuliers (Munasinghe, 1989). Il faut examiner au cas par cas les répercussions des technologies de l'information et des communications sur les femmes et sur l'égalité des sexes, en s'attendant non seulement à leur objectif général, mais aussi aux aspects pratiques : marketing et promotion, couverture médiatique, possibilités de formation, infrastructure en place et coûts.

Politiques et recommandations

Dans le secteur du développement scientifique et technologique, le débat international sur la politique en matière d'information et de différenciation sexuelle brille par son absence. Le rapport de la Commission internationale d'étude des problèmes de la communication, appelé rapport McBride (Unesco, 1980), formulait une recommandation portant précisément sur l'égalité des femmes. La conclusion se lisait comme suit :

Le monde n'a pas les moyens de gaspiller la précieuse ressource que représentent les aptitudes et talents des femmes. Les décideurs en matière de communications devraient toujours garder cette considération à l'esprit.
(traduction libre)

Depuis la publication du rapport, les politiques nationales sur l'information et les technologies connexes ont progressé énormément (UIT, 1984 ; Westely-Tanaskovic, 1985 ; Hill, 1989 ; OCDE, 1989 ; Bender *et al.*, 1991), mais peu d'entre elles abordent explicitement la différenciation sexuelle. Il y a nettement place à l'action.

Voici les facteurs dont devraient tenir compte les recommandations concernant les politiques :

- ♦ *Vide au chapitre des politiques* : Les cadres et les processus en place pour l'élaboration et la mise en œuvre de politiques doivent être révisés et utilisés pour apporter rapidement les changements nécessaires.
- ♦ *Égalité entre les sexes* : Les décideurs ne doivent pas présumer que les femmes tirent simplement de l'arrière et ont besoin de rajuster leurs perceptions, leur utilisation des ordinateurs et la valeur qu'elles attribuent à l'informatique en fonction de celles des hommes. Il y aurait plutôt lieu de tenir compte des besoins d'information des deux sexes et de promouvoir les avantages que la société pourrait en retirer.
- ♦ *Échéancier* : Les politiques doivent prendre en considération les besoins immédiats et à long terme des femmes, c'est-à-dire la condition actuelle des femmes et leurs intérêts stratégiques à long terme.
- ♦ *Approche participative* : Le processus d'élaboration des politiques doit encourager la participation totale des femmes et des collectivités à la conception et à la gestion de toutes les initiatives de développement dans le secteur de l'information et des communications.
- ♦ *Leçons de l'expérience* : On doit déterminer, partager et appliquer à d'autres domaines les politiques fructueuses.

Nombre des recommandations suivantes peuvent être mises en œuvre à divers paliers, notamment à l'échelle des institutions locales, des gouvernements nationaux et des organismes internationaux.

Le contexte de l'information

- ♦ Faire des questions touchant l'information et la différenciation sexuelle une partie intégrante de toutes les tribunes et plans d'action sur le développement international.
- ♦ Déterminer, documenter et promouvoir des activités efficaces pour les femmes dans le secteur de l'information et des communications, sans oublier leurs répercussions sur les femmes.
- ♦ Déterminer, documenter et promouvoir des politiques efficaces en matière d'information et de communications, en s'assurant d'intégrer les questions liées à la différenciation sexuelle.
- ♦ Examiner et mettre à jour toutes les politiques concernant l'information et les communications pour qu'elles tiennent compte des questions liées à la différenciation sexuelle.
- ♦ Faire en sorte que les stratégies de développement et les plans d'action comprennent tous une composante de communication qui tienne compte des questions liées à la différenciation sexuelle.

Besoins d'information

- ♦ Promouvoir la participation active des femmes pendant toutes les étapes de la conception des services d'information : détermination des besoins, conception des systèmes, accès aux services, gestion et supervision.

Accès et mise en œuvre

- ♦ Encourager, à tous les paliers, la discussion de la question du droit d'accès à l'information.
- ♦ Formuler des politiques et des normes de communication qui régissent la qualité et l'ampleur de la couverture médiatique sur l'égalité sexuelle et les questions qui touchent les femmes.
- ♦ Encourager les médias à adopter des approches innovatrices en faveur de l'égalité sexuelle, à réagir plus efficacement aux besoins et intérêts féminins, ainsi qu'à accroître l'accès des femmes à l'information scientifique et technologique et à d'autres renseignements pertinents.

- ♦ Appuyer les mesures de communication qui reconnaissent la nécessité de présenter et de diffuser l'information par des moyens et sous des formes qui conviennent aux femmes.
- ♦ Promouvoir des mesures visant à augmenter le flux d'information et les réseaux qui concernent les femmes et la technologie au service du développement, en particulier la coopération entre pays du Sud, en incitant notamment les centres de documentation à favoriser la formation des femmes et à leur donner accès à une information adaptée aux besoins locaux.

Connaissances des femmes

- ♦ Encourager l'élaboration de politiques de développement qui reconnaissent le rôle productif et les compétences véritables des femmes, et qui en font une utilisation concrète.
- ♦ Reconnaître la valeur et promouvoir l'utilisation du savoir local des femmes en informant et en sensibilisant les groupes communautaires, que ce soit à l'échelon de la population ou au palier des décideurs.

Éducation, formation et sensibilisation

- ♦ Sensibiliser les gens aux questions de différenciation sexuelle en assurant une diffusion plus efficace de l'information sur l'égalité sexuelle et la situation des femmes et des hommes.
- ♦ Élaborer des services pertinents d'éducation et de formation destinés aux femmes et aux filles dans les domaines de l'information et des communications ou accroître les services existants et assurer un accès adéquat à ces services.
- ♦ Sensibiliser les femmes à tous les moyens de communication dont elles disposent et aux façons de les utiliser et de les adapter à leurs propres fins.

Emploi

- ♦ Offrir des possibilités égales d'emploi et de perfectionnement au sein des organismes nationaux et internationaux faisant partie du secteur de l'information et des communications.

Technologies habilitantes

- ♦ Faire de l'analyse des répercussions économiques et sociales chez les femmes une étape essentielle de la conception, de l'acquisition et de l'utilisation de ces technologies.
- ♦ Assurer l'accès égal des femmes aux technologies de l'information et des communications, à leur conception et à leur adaptation, ainsi qu'aux avantages éventuels de ces technologies.

- ♦ Déterminer, documenter et promouvoir les expériences réussies des femmes qui utilisent les technologies de l'information et des communications.
- ♦ Déterminer, documenter et promouvoir les politiques et stratégies efficaces qui intègrent les questions liées à la différenciation sexuelle à la conception et à l'utilisation des technologies de l'information et des communications.
- ♦ Accroître la participation des organismes contributaires et des organismes de développement aux débats sur la différenciation sexuelle et les technologies de l'information.
- ♦ Faire en sorte que les politiques concernant les technologies de l'information et des communications tiennent compte des questions liées à la différenciation sexuelle et soient élaborées avec la participation des femmes.
- ♦ Reconnaître que l'absence relative des femmes dans le domaine des technologies de l'information nuit à l'ensemble de la société et que les stratégies de développement doivent corriger cette lacune.
- ♦ Veiller à ce que la R-D sur les technologies de l'information et des communications tienne compte des questions de différenciation sexuelle et donnent la priorité aux besoins des femmes.

Besoins technologiques

- ♦ Collaborer à la détermination des besoins, des priorités et de la recherche dans le contexte de la différenciation sexuelle et des technologies de l'information et des communications.

Accès et mise en œuvre

- ♦ Mettre en œuvre des politiques gouvernementales qui favorisent l'accès égal aux technologies de l'information et des communications. Veiller à ce que l'acquisition de ces technologies par les secteurs les plus influents de la société ne se fasse pas au détriment des femmes défavorisées ou d'autres groupes moins visibles.
- ♦ Augmenter le soutien accordé aux centres communautaires qui disposent de technologies d'information et de communication, aux réseaux électroniques publics (réseaux libres) et à toute autre mesure favorisant l'accès et la coopération des femmes, en particulier les liaisons Sud-Sud.
- ♦ Faire en sorte que l'adoption de technologies de l'information et des communications se fasse de manière constructive et n'élargisse pas le fossé entre les principaux détenteurs de l'information et les groupes plus démunis.

Éducation, formation et sensibilisation

- ♦ Déterminer et renforcer les capacités et mécanismes locaux permettant d'adapter les technologies de l'information et des communications en fonction des besoins des femmes.
- ♦ Sensibiliser les gens au lien entre la nécessité, pour les femmes, d'acquérir des compétences en informatique et en systèmes d'information et le besoin d'accroître leur participation aux affaires politiques et aux processus décisionnels ; encourager les politiques proactives au sein des partis politiques, des ONG internationales ou nationales et d'autres institutions.
- ♦ Appuyer les recherches nationales dans les disciplines scientifiques et pédagogiques afin de parvenir à une informatique qui tienne compte davantage du contexte et s'applique véritablement aux femmes.
- ♦ Revoir les politiques et les programmes d'éducation et de formation pour en éliminer la discrimination sexuelle ; donner aux femmes et aux filles les outils leur permettant d'utiliser les nouvelles technologies.
- ♦ Élaborer des programmes de recyclage et de perfectionnement pour les femmes qui travaillent sur ordinateur et qui désirent améliorer leurs perspectives d'emploi.
- ♦ Sensibiliser les gens aux inégalités sexuelles manifestes dans la conception et la gestion des technologies de l'information et des communications, et prendre des mesures concrètes pour accroître la participation des femmes.
- ♦ Examiner la différenciation sexuelle présente en éducation scientifique et technologique pour éliminer la discrimination au niveau de l'inscription et du matériel pédagogique.

Emploi

- ♦ Appuyer les entreprises qui conçoivent des logiciels, du matériel, de la formation et des applications en fonction des femmes, et qui effectuent leurs recherches en information et en communications en tenant compte de la différenciation sexuelle.
- ♦ Relever et éliminer les contraintes qui limitent l'emploi de femmes dans les domaines hautement technologiques ; garantir des possibilités égales d'emploi dans les technologies de l'information et des communications ; lorsqu'il y a de nouveaux emplois, veiller à ce que les femmes ne soient pas confinées à des tâches de montage ou à des fonctions de secrétariat.

- ♦ Élaborer et appliquer des politiques de formation des ressources humaines qui tiennent compte de la différenciation sexuelle et qui comprennent des études visant à relever et à corriger les inégalités sexuelles, ainsi que des programmes de perfectionnement offrant des chances égales à tous les employés.

Orientation de la recherche internationale

La majorité des recherches disponibles sur la différenciation sexuelle, l'information et la science et la technologie sont effectuées dans le Nord ; les recherches menées dans le Sud sont moins visibles et moins accessibles par les moyens habituels. En outre, les recherches se sont concentrées sur deux domaines : les répercussions des technologies de l'information et des communications sur l'éducation et sur l'emploi. Selon les conclusions d'une de ces analyses, rien ne semble indiquer que les femmes profitent de la diffusion étendue des nouvelles technologies, puisque leur accès aux *emplois créés par les nouvelles technologies* demeure limité (Henwood, 1987). Cette observation s'applique à l'ensemble du domaine de l'information et des communications, qu'il s'agisse des médias ou de la conception de logiciels. Si telle est la conclusion dans le Nord, le tableau dans le Sud n'est sûrement pas plus reluisant. Il faut donc réorienter la recherche internationale pour qu'elle se concentre sur de nombreux thèmes qui ont été négligés malgré leur pertinence pratique et stratégique pour les femmes.

Cette réorientation devrait prendre en compte les quatre facteurs décrits ci-dessous :

- ♦ *Approche coopérative* : Les voies offertes par la recherche sont multiples et on risque de s'y perdre. La façon la plus efficace de progresser rapidement dans les secteurs d'intérêt consiste à coordonner les efforts de tous les intervenants à l'aide des réseaux de recherche nationaux et internationaux, tout en favorisant un échange pertinent de renseignements.
- ♦ *Aspect pratique* : Les programmes de recherche doivent s'allier à des politiques remaniées et à des mesures touchant le développement. L'utilisation d'études de cas permettra d'apprécier les leçons pratiques tirées de l'expérience.
- ♦ *Capacité de recherche* : L'orientation choisie pour la recherche doit être structurée de façon à accroître la capacité locale de recherche et à intégrer les connaissances et les compétences locales.
- ♦ *Échange de renseignements* : Une recherche réussie ne prend toute sa valeur que si ses conclusions sont transmises à la

collectivité concernée et se traduisent par des mesures concrètes. On doit accorder la priorité à l'acquisition systématique de connaissances nouvelles et à la diffusion adéquate de ces connaissances dans le grand public.

Le vaste domaine de l'information et des communications compte une grande diversité de sujets de recherche, dont l'identification des besoins, l'accès à l'information par des moyens variés et selon diverses formules, les façons d'encourager l'utilisation des techniques, la formation de réseaux, les innovations technologiques, la gestion du système d'information et l'évaluation des effets sur le public cible.

Le contexte de l'information

- ♦ Dans quelle mesure les initiatives d'information, y compris l'information scientifique et technologique, réussissent-elles à modifier la situation des femmes ? Comment peut-on évaluer leurs effets ?
- ♦ Comment peut-on renforcer les liens entre les chercheurs du domaine, les ONG et les autres groupes responsables de la mise en œuvre à l'échelle communautaire ?
- ♦ Dans le secteur des services d'information et de communication, quelles sont les questions à aborder sur les plans des finances, du marketing et de la durabilité et quelles sont les leçons apprises jusqu'à maintenant ?
- ♦ Quelles questions de différenciation et de discrimination sexuelles influent sur le contrôle, l'accès et les droits relatifs aux systèmes d'information dans différents contextes ?
- ♦ Quels sont les programmes et les politiques de recherche appliqués par les organismes contributaires et les organismes de développement en matière de différenciation sexuelle et d'information, et comment les ressources disponibles peuvent-elles y être affectées le plus efficacement possible ?

Besoins d'information

- ♦ Comment les communautés définissent-elles leurs besoins en technologies de l'information et des communications, et quelle place la discrimination sexuelle prend-elle ?
- ♦ Quels sont les renseignements scientifiques et technologiques actuellement transmis aux femmes ? Correspondent-ils aux besoins qu'elles ont cernés ?

Accès et mise en œuvre

- ♦ Les institutions nationales et internationales contribuent-elles à accentuer ou à éliminer la discrimination sexuelle dans le processus de diffusion de l'information ?
- ♦ Quelles formes d'information et quels mécanismes de diffusion sont les plus efficaces auprès des femmes et tiennent compte de considérations culturelles et autres ? Comment peut-on accroître et améliorer leur utilisation ?
- ♦ Quelles sont les répercussions positives et négatives du flux d'information transfrontière sur la différenciation sexuelle et la condition féminine ?
- ♦ Comment doit-on concevoir les centres d'information de façon à combler les besoins des femmes et à permettre l'échange des expériences réussies entre les utilisatrices de technologies ?
- ♦ Comment peut-on utiliser les structures et les réseaux informels de communication déjà en place dans les collectivités pour améliorer l'accès des femmes à l'information ?
- ♦ Quels liens institutionnels doit-on créer pour que le flux d'information brute ou transformée atteigne les femmes des régions rurales ?

Connaissances des femmes

- ♦ L'intégration du savoir traditionnel des femmes conduira-t-il à une révision de la notion de science et technologie ?
- ♦ Certaines technologies importantes sont-elles négligées parce qu'elles sont associées aux tâches des femmes et parce que les connaissances des femmes ne sont généralement pas considérées comme scientifiques et pertinentes ?
- ♦ Comment peut-on obtenir, partager et employer plus efficacement le savoir indigène et traditionnel sur les technologies (dont les femmes sont les principales détentrices) ? Comment peut-on faire comprendre leur importance aux décideurs pour qu'ils en tiennent compte dans leurs interventions ?

Éducation, formation et sensibilisation

- ♦ Quels changements doit-on apporter aux initiatives actuelles d'éducation et de formation pour permettre aux femmes de participer activement à l'évolution du secteur de l'information ?
- ♦ Quels sont les moyens les plus efficaces de sensibiliser les hommes et les femmes aux questions touchant l'égalité entre les sexes ? Comment peut-on transmettre aux hommes l'information sur la situation des femmes ?

Emploi

- ♦ Quels sont les effets des changements technologiques sur l'emploi des femmes dans le secteur de l'information ?

Technologies habilitantes

- ♦ Comment pourrait-on concevoir un réseau de recherche internationale sur les technologies de l'information et des communications, la différenciation sexuelle et les répercussions politiques connexes ?
- ♦ Quels sont les effets (positifs et négatifs) des technologies de l'information et des communications sur l'habilitation, les processus décisionnels, les activités de développement et le changement, autant chez les hommes que chez les femmes ? Quelles sont les répercussions pour le Nord et pour le Sud ?
- ♦ Quelles contraintes (techniques et autres) entravent l'efficacité des technologies de l'information et des communications et leur utilisation équitable chez les femmes des pays en développement ? La différenciation sexuelle influe-t-elle sur l'accès et les droits à cette technologie ? Que dire du contrôle de la technologie ?
- ♦ Quelles leçons peut-on tirer jusqu'à présent de l'utilisation des téléconférences et comment peut-on les transmettre aux groupes de femmes et aux autres usagers éventuels ?
- ♦ Comment les technologies de l'information et des communications peuvent-elles garantir aux femmes une participation accrue aux décisions qui les concernent, que ce soit à l'échelle locale, nationale ou internationale ?
- ♦ Dans quelle mesure les gouvernements nationaux et les organismes de développement sont-ils conscients des questions de différenciation sexuelle présentes dans les technologies de l'information et des communications ? Comment peuvent-ils intégrer des solutions pertinentes à leurs politiques ?
- ♦ Quels sont les problèmes financiers associés à l'adoption et à l'utilisation de ces technologies, et quelles sont les politiques et mesures financières mises en œuvre par les organismes contributeurs et les organismes de développement ?

Besoins technologiques

- ♦ Dans quelle mesure les femmes peuvent-elles adapter les technologies de l'information et des communications à leurs besoins locaux ? Faute de pouvoir adapter les modèles existants, de nouveaux systèmes devront en définitive être élaborés. Comment peut-on concevoir des interfaces, des logiciels, des applications

et des langages informatiques mieux adaptés aux besoins des femmes ?

- ♦ Comment l'évolution des technologies de l'information et des communications correspond-elle aux besoins actuels des femmes ? Quels mécanismes sont susceptibles de garantir la participation des femmes à l'établissement des priorités de recherche ?

Accès et mise en œuvre

- ♦ Quel type de recherche peut permettre de concevoir des logiciels pouvant traduire d'autres langues que les grandes langues mondiales pour donner aux femmes l'accès aux langues locales et éviter que le fossé entre ceux qui possèdent l'information et les autres ne s'élargisse ?
- ♦ Quelles stratégies sont ou seront utilisées pour réduire les frais de démarrage et d'accès des regroupements féminins qui adoptent les technologies de l'information et des communications ?

Éducation, formation et sensibilisation

- ♦ Quels types d'éducation et de formation permettront aux femmes d'utiliser les technologies de l'information et des communications et de participer à leur développement ? Quelles sont les conséquences, en particulier dans les pays en développement ?
- ♦ Quels aspects liés à la différenciation sexuelle sous-tendent ces technologies (p. ex. sur le plan du vocabulaire, de l'emplacement et de l'interaction avec la technologie) ?
- ♦ Dans le contexte de la révolution technologique, quel type de discrimination sexuelle peut-on observer dans la désignation des compétences (p. ex. le travail technique ou général) et des qualités qui justifient une formation plus technique et une promotion subséquente ?

Emploi

- ♦ Dans quelle mesure l'accès inégal des hommes et des femmes aux technologies de l'information et des communications créera-t-il des différences sur le plan du rendement, de la productivité et de la compétitivité ?
- ♦ Quels sont les effets (passés, actuels et futurs) des technologies de l'information et des communications sur l'emploi des femmes et des hommes, aussi bien dans le secteur des technologies de l'information que dans d'autres domaines connexes ?

- ♦ Comment les formes de discrimination sexuelle freinent-elles l'ascension professionnelle des femmes qui doivent utiliser les nouvelles technologies ?
- ♦ Quels effets la diffusion de la technologie informatique aura-t-elle à long terme sur les compétences et l'emploi des hommes et des femmes ? Comment peut-on éviter aux femmes d'en subir les conséquences négatives ?

Activités des Nations Unies et des ONG

Un nombre considérable d'ONG se préoccupent des questions qui concernent la différenciation sexuelle et l'information et beaucoup d'entre elles s'intéressent également au développement : le CTIF ; la Women's Environment and Development Organization ; l'Intermediate Technology Development Group (ITDG) ; l'Inter Press Service International Cooperative ; ISIS International ; le Women's Feature Service ; Kali for Women ; l'Association for Progressive Communications. Il serait utile de compiler, à partir des précieux renseignements et des activités de communication de ces organismes et d'autres ONG, un catalogue complet qui engloberait une gamme de produits, allant des productions vidéo aux bases de données sur les femmes et le développement. Soulignons cependant le peu d'activités entreprises à l'intersection des quatre dimensions qui nous intéressent, à savoir la différenciation sexuelle, le développement, l'information, et la science et la technologie.

Le CTIF et UNIFEM élaborent des ateliers, des séances de formation et des publications directement reliés à ces dimensions. Ils ont organisé notamment une séance de travail en 1990 qui portait sur la diffusion des technologies de l'information aux femmes des milieux ruraux (CTIF et UNIFEM, 1990). Cette séance avait pour but d'explorer les façons dont les techniques innovatrices de communication peuvent être utilisées pour déterminer les besoins des femmes en milieu rural et diffuser les technologies. Les participants provenaient de divers secteurs (groupes de femmes, médias, institutions de technologie, communications et organismes des Nations Unies), et la première réunion à New York a été suivie par des rencontres régionales en Afrique, en Asie et en Amérique latine. À l'aide des innombrables renseignements pratiques obtenus lors de la séance de travail, les futures stratégies de communication pourront intégrer différents aspects de la situation des femmes en milieu rural : environnement social et culturel ; besoins d'information reliés, par exemple, à la production alimentaire, aux petites entreprises et au commerce ; sources et mécanismes actuels de diffusion de l'information ; participation à l'établissement des priorités et besoins locaux ; moyens privilégiés pour recevoir l'information ; examen des coûts.

Le programme « Do It Herself », parrainé par l'ITDG et UNIFEM, constitue une autre façon d'aborder la problématique des femmes et de l'innovation technologique (CTIF, s.d.). Ce programme a pour objet d'inciter les décideurs à reconnaître les connaissances techniques des femmes et à en tenir compte en formulant des stratégies relatives à la technologie et au développement. Il repose sur des recherches menées en Afrique et en Asie concernant les connaissances technologiques locales des femmes et leur rôle dans l'adaptation et le changement technologiques. Voici un extrait des conclusions auxquelles sont arrivés les responsables du programme (CTIF, s.d., p. 1-2) :

- ♦ La technologie ne se réduit pas à de l'équipement. Elle englobe aussi les compétences, l'expertise, l'organisation, les techniques et les connaissances, éléments qui sont tous reliés aux processus de production.
- ♦ Les connaissances que détiennent les femmes sur les processus de production relèvent du domaine scientifique, mais ne sont pas reconnues comme telles et sont souvent passées sous silence.
- ♦ Même si la survie des familles et la sécurité alimentaire des foyers reposent sur les connaissances et les compétences des femmes, celles-ci ne sont pas valorisées. Dans les cas où leurs connaissances *sont* considérées comme primordiales, on les dissocie de leur origine, c'est-à-dire les femmes.
- ♦ Les systèmes informels de communication employés par les femmes garantissent la survie de leurs connaissances technologiques, mais ils sont rarement reconnus.

Pour discuter de ces questions, deux colloques ont eu lieu au Bangladesh et au Zimbabwe. Ils réunissaient 160 personnes provenant des universités, des ONG, des groupes de femmes, du secteur privé, des établissements de crédit, des organismes internationaux et des services gouvernementaux. Parmi les questions soulevées en matière de recherche et de politiques, on retrouve les suivantes (CTIF, s.d., p. 2) :

- ♦ Il importe de documenter et de diffuser à tous les paliers les connaissances technologiques locales des femmes.
- ♦ Le développement technologique doit avoir pour fondement et prendre en considération les connaissances et compétences locales, tout en donnant aux collectivités la possibilité d'innover et de réduire leur dépendance envers des sources extérieures.
- ♦ Les politiques doivent encourager et protéger les petits producteurs, ainsi que reconnaître l'expertise des femmes dans les secteurs de la production, de la transformation et de la commercialisation locales.

UNIFEM, l'un des organismes les plus influents de l'ONU dans ce domaine, a participé aux deux événements susmentionnés. Cependant, tous les organismes de l'ONU ont un rôle à jouer dans ce domaine, par exemple en parrainant les principaux programmes par le truchement du Programme des Nations Unies pour le développement, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), l'Organisation mondiale de la Santé, l'Organisation internationale du travail, etc. Ce parrainage peut aussi s'inscrire dans les activités de recherche des institutions spécialisées comme l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme et l'Université des Nations Unies, y compris son Institut des nouvelles technologies à Maastricht.

Pour sa part, la *communauté internationale des organismes contributaires* s'intéresse peu aux questions touchant l'information et la différenciation sexuelle. Malgré les ramifications de la société de l'information, peu d'organismes contributaires et d'organismes de développement accordent jusqu'à maintenant la priorité au secteur de l'information (ni, pour la plupart, aux questions touchant la différenciation sexuelle). Cependant, pour tenter d'estimer l'envergure des activités dans le domaine, on a analysé les données contenues dans la base du Réseau international d'information sur le développement. En 1993, cette base de données contenait 88 000 entrées sur des initiatives de développement parrainées par 60 organismes contributaires et autres (Service de coordination, Réseau international d'information sur le développement, Centre de recherches pour le développement international [CRDI], Ottawa, Canada). L'Agence des États-Unis pour le développement international finançait le plus grand nombre d'activités (80) liées au thème de la différenciation sexuelle, de l'information et du développement. Suivaient ensuite le CRDI, l'Agence canadienne de développement international et l'Agence suédoise de coopération en recherche avec les pays en développement. Ces quatre organismes se répartissaient quelque 160 activités, portion très modeste des initiatives de développement. Nous fournissons ci-dessous des exemples d'activités réussies qui inspireront peut-être d'autres initiatives concertées dans le domaine.

Exemples d'expériences réussies

Nous disposons de relativement peu d'expériences reliées aux thèmes centraux du présent rapport, thèmes qui se situent à l'intersection des dimensions suivantes : différenciation sexuelle, science et technologie, développement et information. Cependant, beaucoup de données ont été consignées sur des combinaisons de deux ou trois dimensions. Voici les

deux principaux domaines d'intérêt (qui peuvent d'ailleurs se chevaucher) :

- ♦ l'échange de renseignements pour permettre aux femmes d'avoir accès à la science et à la technologie au service du développement ;
- ♦ les technologies de l'information et des communications en tant que composante majeure de la science et de la technologie pouvant contribuer de façon importante à l'habilitation et au développement des femmes.

Pour illustrer la première catégorie, prenons un modèle très utile de stratégie de communication sur le développement qui a été élaboré conjointement en 1993 par UNIFEM, l'Instituto Interamericano de Cooperación para la Agricultura et le Fonds international de développement agricole (IFAD *et al.*, 1993). Cette stratégie, qui tient compte des questions liées à la différenciation sexuelle, s'adresse principalement aux gouvernements, aux ONG et aux autres organismes dont les programmes visent à accroître la contribution des femmes d'Amérique latine et des Antilles à l'économie rurale et à la production agricole. La stratégie de communication est d'ailleurs un véhicule particulièrement efficace pour contourner les inconvénients des services traditionnels de diffusion.

L'Association mondiale pour la communication chrétienne (AMCC, 1994) a, de son côté, mis au point un autre type de plan de communication qui s'inscrit dans les deux catégories décrites ci-dessus. Les 40 groupes de travail présents à la conférence ont dressé une liste de problèmes et de solutions qui constitue, en soi, un plan d'action complet. Même si on y fait peu allusion aux problèmes d'ordre scientifique et technologique, le cadre se prête bien à ce domaine. Pour apprécier toute l'ampleur de ce travail, on peut consulter les sections suivantes : télévision par satellite ; femmes dans les médias ; stratégies concernant les moyens parallèles de communication ; maisons d'édition, stations et émissions de radio gérées par des femmes ; centres de documentation et de ressources ; formation de réseaux ; nouvelles technologies de communication pour les femmes œuvrant dans le domaine du développement.

Plusieurs médias et services d'information dirigés par des femmes ont déjà prouvé leur viabilité. ISIS International, le Women's Feature Service et Women Ink travaillent tous sur la scène internationale, sans compter les nombreux autres services à l'échelle locale. Même s'ils ne couvrent pas tout l'éventail des problèmes scientifiques et technologiques, ils ont le potentiel pour le faire.

En ce qui concerne les effets des technologies de l'information et des communications sur les femmes, l'importance du réseautage devient de plus en plus évident. On a notamment créé le réseau NGONet avant le Sommet de la Terre pour donner la chance aux femmes, aux groupes du Sud, aux peuples autochtones et aux organismes communautaires d'utiliser un processus innovateur d'échange de renseignements.

Le réseau s'est révélé un moyen efficace d'encourager la participation aux discussions préparatoires, de superviser les progrès et de stimuler l'action, même lors des tribunes dont les ONG avaient auparavant été exclues. NGONet a inspiré la création du programme d'aide aux réseaux de femmes de l'Association for Progressive Communications, qui a joué un rôle similaire pendant les préparatifs de la Conférence mondiale de Beijing.

En 1991, le CTIF a tenu un atelier réunissant plusieurs organismes de femmes du monde entier afin de leur enseigner les compétences nécessaires au travail d'édition et au réseautage électronique. Des neuf groupes qui ont participé, tous sauf deux avaient déjà des connaissances pratiques en informatique. Ceux-ci avaient les capacités techniques de communiquer efficacement, mais l'expertise leur faisait défaut. L'atelier s'est concentré sur les façons d'optimiser le travail et a suscité beaucoup d'intérêt et d'enthousiasme. Grâce aux nouveaux outils dont elles disposent, les participantes maîtrisent davantage la production. Elles qui devaient auparavant faire appel à des services de typographie sont désormais en mesure d'accomplir elles-mêmes le travail. Leurs produits peuvent maintenant correspondre à ce qu'elles sont et à ce qu'elles pensent ; il leur est possible de concevoir leurs propres illustrations au lieu de recourir à des images toutes faites, qui reproduisent souvent des notions négatives et stéréotypées des femmes. L'atelier a soulevé un tel enthousiasme que l'on a décidé de lancer une nouvelle publication, *Computer Newsnote*, qui compte 7 000 abonnés.

Le monde du cinéma, de la télévision et de la radio a aussi été le témoin d'une foule d'expériences réussies qui touchent les femmes et le développement. Ces initiatives portent plutôt sur les intérêts, les problèmes et les préoccupations des femmes que sur des aspects précis de la science et de la technologie. La nouvelle chaîne de télévision WETV (Global Access Television Service) illustre les progrès accomplis dans ce domaine. WETV ne fait pas partie des chaînes grand public ; son objectif consiste à promouvoir l'expression des vues individuelles sur la société et la culture par le truchement du média dominant de notre époque. WETV explore les formes récentes, informatives et divertissantes, d'émissions produites par des femmes et pour elles. Il encourage les productrices indépendantes à créer des émissions qui dépeignent leur existence de façon réaliste. En finançant les productrices, WETV produira un ensemble entièrement différent et hétéroclite d'émissions qui reflètent les diverses expériences, valeurs, idées et perspectives des femmes (WETV, 1994). La chaîne a été lancée en septembre 1995 lors de la Quatrième Conférence mondiale sur les femmes à Beijing, traduisant ainsi son engagement envers la libre expression des femmes.

Conclusion

Les aspects touchant la différenciation sexuelle ne jouent pas un rôle de premier plan dans la conception et l'utilisation des services d'information liés au développement, ni dans l'application des technologies de l'information et des communications. Par conséquent, les femmes ont un accès limité à l'information et aux nouvelles technologies de l'information, elles ont des possibilités réduites d'emploi et d'éducation, et elles ne retirent pas tous les avantages que procure la participation active à l'évolution de la société de l'information. Ces limites sont particulièrement évidentes dans les pays en développement.

Il est possible de changer la situation actuelle en misant sur la recherche, la formulation de politiques, la sensibilisation et l'action. De plus, les progrès réalisés au chapitre de la différenciation sexuelle dans un domaine aussi complexe et multidisciplinaire que celui de l'information pourront servir de catalyseurs à d'autres secteurs. Compte tenu du potentiel qu'a le secteur de l'information d'améliorer le bien-être et la condition de la femme, de l'insuffisance des recherches, des multiples sujets possibles de recherche et des répercussions sur le plan des politiques, le secteur de l'information mérite une plus grande attention.



L'AUTRE DEVELOPPEMENT

La égalité n'est pas
dans la science
technologique

Chapitre 8

POURQUOI L'ÉDUCATION ? ♦ 191

✓ Possibilités d'éducation et perspectives de carrière des femmes dans la science, la technologie et le génie

Eva M. Rathgeber

Chapitre 9

L'ACCÈS À L'ÉDUCATION POUR TOUS ♦ 213

Une priorité pour l'habilitation des femmes

Pamela Fraser-Abder et Jayshree A. Mehta

Chapitre 10

LES CONSÉQUENCES DES NOUVELLES TECHNOLOGIES SUR LES HOMMES ET LES FEMMES ♦ 233

Swasti Mitter

Chapitre 11

LE « DOUBLE OBSTACLE » ♦ 259

Les femmes dans les petites et moyennes entreprises

Gillian M. Marcelle et Merle Jacob

Chapitre 12

L'INFORMATION, OUTIL DE TRANSFORMATION ♦ 285

✓ La dimension sexuelle

Groupe de travail du CRDI sur le genre et l'information

Chapitre 13

L'INCLUSION DES FEMMES : UNE PANACÉE ? ♦ 315

Sandra Harding

Annexe A

GROUPE SUR L'ÉGALITÉ DES SEXES ♦ 331

Commission des sciences et de la technique au service du développement

Annexe B

RECOMMANDATIONS ANTÉRIEURES ♦ 335

Deux décennies de recherche

Annexe C

SIGLES ET ACRONYMES ♦ 365

Bibliographie ♦ 369